



SECTEUR

Télécommunications



PROMOTEUR

Ministère des postes et des télécommunications
(Direction des télécommunications)



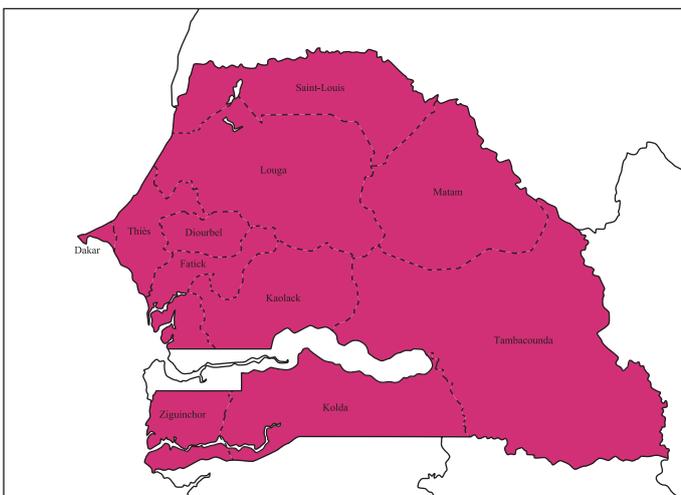
TYPE DE PROJET

Public



CARACTERISTIQUES DU FINANCEMENT

Etat (20%)
Partenaires Techniques et financiers (80%)



LOCALISATION DU PROJET

Toutes les régions

DUREE DU PROJET

Quatre (04) ans

BUDGET

- 25.000.000.000 FCFA (5 milliards par pôle)

REPARTION DU BUDGET

An 1	An 1	An 1	An 1
10 Milliards	5 Milliards	5 Milliards	5 Milliards

OBJECTIF GENERAL

Construire plusieurs résidences universitaires aux standards internationaux d'une capacité totale de plus de 40 000 étudiants



AUTRES PARTIES PRENANTES

- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP)
- Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE)
- Régions
- Universités
- Entreprises du secteur privé
- Opérateurs de Télécommunications
- Partenaires Techniques et Financiers

DESCRIPTION DU PROJET

A travers sa stratégie nationale, l'Etat du Sénégal a adopté une politique et des mesures réglementaires pour stimuler le développement du secteur des TIC. La stratégie nationale des TIC encourage la création d'un environnement propice à l'investissement et l'accès universel aux TIC pour tous. Elle vise en outre à étendre l'utilisation des TIC dans la prestation des services de santé et d'autres services publics, en augmentant les capacités des petites et moyennes entreprises et en assurant la création de contenus et le renforcement des ressources humaines pour favoriser une société de la connaissance et de l'innovation. C'est ainsi que le projet « pôles d'activités numériques » conçu comme un accélérateur du développement de l'économie numérique, permettra connectivité effective en Internet très haut débit et téléphonie dans chaque région.

Le noyau ressource comprend l'ensemble des équipements et des services aux bénéficiaires. Ce pôle promeut la création et l'innovation par les usages grâce à la fertilisation croisée entre entreprises, innovateurs et grand public. Il offre aux utilisateurs du pôle les moyens matériels nécessaires à leurs activités numériques. Vitrine technologique, il joue également un rôle d'accélérateur sociétal des usages numériques.

DIAGNOSTIC

Une étude est prévue pour faire l'état des lieux (déterminer la situation de référence), dans le cadre de ce projet.





OBJECTIF GENERAL

L'objectif du projet « pôles d'activités numériques » est de permettre la créativité et l'innovation, le développement économique des régions par l'incitation à l'investissement dans l'économie numérique en renforçant la collaboration entre les collectivités locales, les universités et les entreprises.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Mettre en place un pôle d'activités numériques dans chaque région, prioritairement dans les villes universitaires (Dakar, Saint-Louis, Thiès, Bambey, Ziguinchor). Cette zone d'activités économiques aménagée avec des infrastructures de télécommunications adéquates (haut débit et bonne connectivité) regroupera des parcelles aménagées, des bâtiments avec des bureaux, des centres d'incubations en vue d'accueillir des entreprises (TIC, autres), des banques, des salles d'exploitation.
- Favoriser le développement d'applications utiles à la population dans différents domaines et secteurs d'activités (santé, éducation, tourisme, agriculture, commerce, ...), en partenariat public-privé. Ces applications fourniront des informations ou des services avec des contenus locaux adaptés ;
- Mettre en place un centre de recherche et développement orienté selon les potentialités et les besoins spécifiques de la région, en relation entre les universités, les entreprises et les collectivités locales ;



RESULTATS ATTENDUS

- Une zone d'activités avec une connectivité effective en Internet et téléphonie est créée dans chaque région ;
- L'attractivité scientifique et économique de la région est renforcée ;
- L'adaptation des formations universitaires aux besoins des entreprises est renforcée ;
- L'investissement des entreprises au niveau du pôle d'activités numériques est renforcé ;
- Des emplois directs et indirects sont créés.

CIBLE VISEE PAR LE PROJET

- Les entreprises de l'industrie numérique TIC/ITES ;
- Les entreprises nationales établies ;
- Les nouveaux entrepreneurs ;
- Les jeunes innovateurs ;
- Les structures institutionnelles : administrations publiques, sociétés ; nationales, organes universitaires, structures de la société civile.

LIEU DE DEROULEMENT

Le projet se déroule sur tout le territoire national, avec une phase pilote dans les universités de Dakar, Thiès, Saint-Louis, Bambey et Ziguinchor.